

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/09/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 29 Septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Jean-sur-Mayenne s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRÉ Olivier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courrier électronique aux conseillers municipaux le 23/09/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/09/2022.

Présents : M. BARRÉ Olivier, Maire, M. GOBBE Thierry, Mme ROBIN Elisabeth, M. SAUZEAU Dominique, Mme BOULAIN Anne, M. BRUNET Paul, M. CHESNEL Jean-Fabien, M. GAMBERT Eric, Mme MERY BEAUGRAND Rachel, Mme DUFROU Virginie, Mme CHAUVIN Vanessa, M. ORRIERE Philippe, M. BARDOU René, M. DERBRÉ Gérard, Mme VAN BOURGOGNE Sylvie

Absents ayant donné procuration : M. ANDRÉ Vincent à M. SAUZEAU Dominique, M. BOUVIER Yann à M. GOBBE Thierry, Mme CLASSEAU Evelyne à M. BARRÉ Olivier, Mme PLESSIS Clémentine à Mme MERY BEAUGRAND Rachel

A été nommée secrétaire : Mme ROBIN Elisabeth

2022-48 – MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire expose le rapport suivant,

Il est rappelé que le maire est président de droit des commissions municipales,

Vu la délibération n°2020-27 du 9 juillet 2020 fixant la répartition des sièges de chaque commission,

Vu la délibération n°2022-02 du 3 février 2022 et la délibération n°2022-22 du 12 mai 2022 portant modification de la composition des commissions communales,

Vu la démission d'un conseiller municipal,

Considérant l'installation de Monsieur Vincent ANDRÉ en qualité de conseiller municipal, il y a lieu de modifier la désignation des membres des commissions.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE

Les membres de la commission **Finances** :

Olivier BARRÉ, Maire

Thierry GOBBE

Élisabeth ROBIN

Dominique SAUZEAU

Anne BOULAIN

Yann BOUVIER

Vanessa CHAUVIN

Philippe ORRIÈRE

Les membres de la commission **Urbanisme - Travaux** :

Thierry GOBBE, Adjoint

Olivier BARRÉ

Paul BRUNET

Éric GAMBERT

Yann BOUVIER

Virginie DUFROU

Jean-Fabien CHESNEL

René BARDOU

Gérard DERBRÉ

Les membres de la commission **Environnement – Cadre de vie – Communication** :

Élisabeth ROBIN, Adjointe

Olivier BARRÉ

Jean-Fabien CHESNEL

Virginie DUFROU

Gérard DERBRÉ

Sylvie VAN BOURGOGNE

Les membres de la commission **Vie Associative – Sport – Bibliothèque – Restaurant scolaire** :

Dominique SAUZEAU, Adjoint

Olivier BARRÉ

Évelyne CLASSEAU

Rachel MERY-BEAUGRAND

Jean-Fabien CHESNEL

Clémentine PLESSIS

Philippe ORRIÈRE

Les membres de la commission **Enfance – Jeunesse – Vie Scolaire** :

Anne BOULAIN, Adjointe

Olivier BARRÉ

Rachel MERY-BEAUGRAND

Sylvie VAN BOURGOGNE

Vincent ANDRÉ

Les membres de la commission **Appel d'offres – Marché publics** :

Yann BOUVIER, Conseiller délégué

Olivier BARRÉ

Thierry GOBBE

Paul BRUNET

René BARDOU

La présente délibération peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 03/10/2022
Le Maire



Olivier BARRÉ